



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 27 mars 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 10 avril 2012

SEANCE DU 2 AVRIL 2012

Délibération n° D20120158

TRAVAUX DE RENOVATION DES CLAPETS DES VIEUX PONTS -
MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE - APPROBATION DU MARCHE DE
TRAVAUX

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 06 avril 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : - M. Nicolas MARJAULT

Excusés ayant donné pouvoir :

- Pascal DUFORESTEL donne pouvoir à Geneviève GAILLARD

Excusés :

Conseillers :

- Mme Dominique BOUTIN-GARCIA

**VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE TRAVAUX DE RENOVATION DES CLAPETS DES VIEUX PONTS -
MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE - APPROBATION DU MARCHE
DE TRAVAUX**

Madame Nicole GRAVAT Adjointe au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire

Par délibération du 19 septembre 2011, le conseil municipal a approuvé l'avant projet du bureau d'étude ARTELIA Ville et Transport maître d'œuvre de l'opération de rénovation des Clapets des Vieux Ponts, et a validé le coût prévisionnel des travaux.

Le projet de rénovation fait suite aux difficultés à manoeuvrer les trois clapets, aux affouillements qui déstabilisent le perret du Parking du Moulin du Milieu, les murs de soutènement des Vieux Ponts et du Square Clouzot.

Les travaux consistent en la démolition et la reconstruction des trois clapets de type hydraulique. Ces barrages mobiles sont équipés d'une passe à poisson à bassins successifs pour permettre la remontée de l'alose. Ce poisson migrateur fait partie des espèces cibles définies au Plan de Gestion des Poissons Migrateurs du Bassin de la Loire des Côtiers Vendéens et de la Sèvre Niortaise (PLAGEPOMI), cette espèce est considérée comme un marqueur du bon état écologique de la rivière.

Par ailleurs, le projet prévoit le rempiètement et une réparation des murs de soutènement du parking du Moulin du Milieu, des Vieux Ponts et du Square Clouzot.

Une consultation par procédure adaptée a été lancée pour la passation d'un marché de travaux comportant une tranche ferme et deux tranches conditionnelles. La commission des marchés qui s'est réunie le 26 mars 2012 a émis un avis pour attribuer le marché à l'entreprise VERCHEENNE pour un montant de 1 295 567,00 € TTC.

Tranche ferme	579 200,00 € HT	692 723,20 € TTC
Tranche conditionnelle n°1	257 300,00 € HT	307 730,80 € TTC
Tranche conditionnelle n°2	209 750,00 € HT	250 861,00 € TTC
Prestation supplémentaire éventuelle n°1	37 000,00 € HT	44 252,00 € TTC
Total	1 083 250,00 € HT	1 295 567,00 € TTC

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le marché de travaux pour la rénovation des Clapets des Vieux Ponts attribué à l'entreprise VERCHEENNE pour un montant total de 1 295 567,00 € TTC.

- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer le marché de travaux.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Nicole GRAVAT